



LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL

2013



INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Agence de Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République - BP 1758
98845 Nouméa Cedex
Tél. +687 27 58 22
Fax +687 27 65 53

Siège social

164, rue de Rivoli - 75001 Paris
Tél. +33 1 53 44 41 41
Fax +33 1 44 87 99 62

SOMMAIRE

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	3
1-1 Synthèse	3
1-2 Compte de transactions courantes	4
1-3 Compte financier	10
2 LES TABLEAUX STATISTIQUES	13
3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	16
3-1 Principes généraux de la balance des paiements	16
3-2 Concepts et définitions clés	17
3-3 Sources statistiques	18
3-4 Principales rubriques de la balance des paiements	19

Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets	10
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements des années 2011 et 2012	12

1

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1-1 Synthèse

L'économie calédonienne a continué de ralentir en 2013. Le manque de confiance croissant des agents économiques a fortement pesé sur l'investissement privé et la consommation des ménages. La plupart des secteurs économiques ont enregistré un ralentissement, voire un repli de leur activité. En particulier, malgré la montée en charge progressive des deux nouvelles usines métallurgiques, le secteur du nickel a connu une année difficile dans un marché mondial excédentaire qui a fortement pesé sur l'évolution des cours.

Une réduction du déficit courant

Dans ce contexte économique atone, le déficit du compte des transactions courantes, qui représente l'écart entre l'épargne et l'investissement dans le territoire, s'est réduit. Il passe ainsi de 173 milliards de F CFP en 2012 (soit 21 % du PIB), à 156 milliards de F CFP en 2013, soit une baisse de près de 10 %. Cette amélioration du compte courant est permise par une réduction du déficit des échanges extérieurs de services (celui des échanges de biens se stabilisant à un niveau élevé) et par une nette amélioration de l'excédent de la balance des revenus.

La stabilité de la balance des biens, qui présente toujours un déficit de 166 milliards de F CFP, est le résultat de baisses de montants comparables des exportations et des importations.

Les importations reculent, principalement en raison de l'achèvement de la construction de l'usine de nickel du Nord, qui générerait d'importants flux (importations de matériaux de construction et d'ensembles industriels). Elles se maintiennent cependant à un niveau bien supérieur à la moyenne décennale. Les exportations, composées pour l'essentiel de produits miniers et métallurgiques, reculent de 8 % sur un an en valeur, suite notamment au repli significatif des cours du nickel.

Le solde des revenus présente un excédent en hausse de 9 milliards de F CFP, à 16,4 milliards de F CFP. Cette hausse du solde des revenus est principalement imputable à la diminution des revenus d'investissements directs distribués hors du territoire.

Le solde excédentaire des transferts courants (+59,2 milliards de F CFP) reste quasiment stable (+0,7 milliard de F CFP).

Un niveau d'investissements nets entrants toujours important

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux à hauteur de 175 milliards de F CFP, soit 15 milliards de F CFP de moins qu'en 2012. Ces entrées sont essentiellement tirées par les investissements directs entrants.

Le solde des investissements directs s'établit à 193 milliards de F CFP, contre 245 milliards en 2012. Même s'ils baissent de manière sensible, les investissements directs des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie restent élevés, traduisant les besoins encore importants de financement des nouvelles usines métallurgiques, en phase de démarrage.

Les investissements de portefeuille affichent des entrées nettes de 4,3 milliards de F CFP (-0,5 milliard de F CFP par rapport à 2012). Les ordres d'achats de titres non-résidents ont donc été cette année encore moins importants que les demandes de remboursements.

Les « autres investissements », qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire (y compris Institut d'émission d'outre-mer), des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), se soldent par des sorties nettes de 23 milliards de F CFP en 2013, après 59 milliards de F CFP en 2012.

Tableau 1 Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

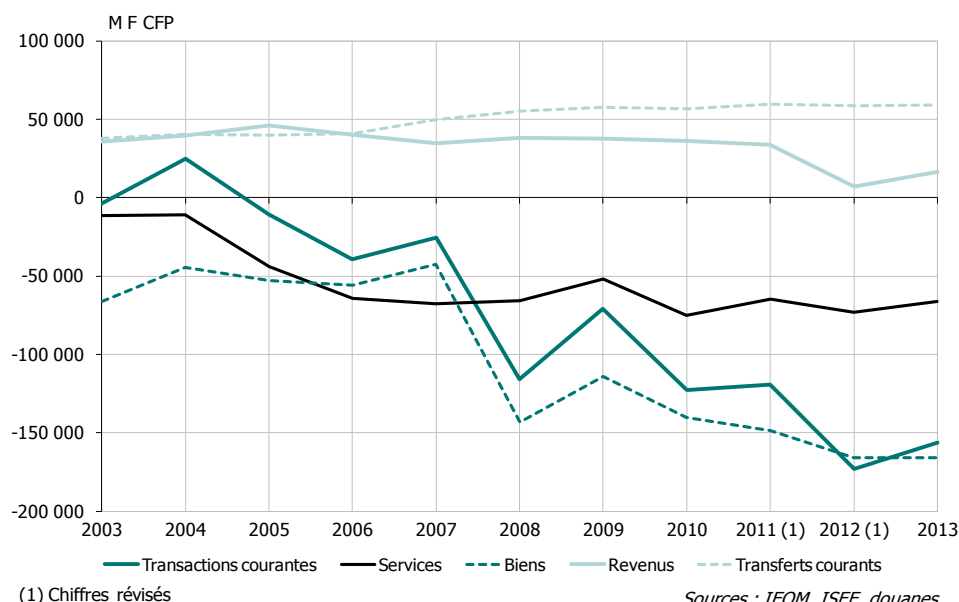
En millions de F CFP	2011 (1)	2012 (1)	2013
Compte des transactions courantes (I) dont	-119 459	-172 938	-156 156
Biens	-148 579	-165 648	-165 837
Services	-64 700	-73 149	-65 949
Revenus	33 910	7 354	16 399
Transferts courants	59 910	58 505	59 232
Compte de capital (II)	509	645	739
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-118 950	-172 293	-155 417
Compte financier dont	110 489	190 433	175 063
Investissements directs (IV)	147 431	244 485	193 440
Investissements de portefeuille (V)	647	4 811	4 319
Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)	29 128	77 003	42 341
Autres investissements	-37 589	-58 863	-22 695
Erreurs et omissions	8 461	-18 140	-19 646
<i>Pour mémoire PIB *</i>	<i>840 400</i>	<i>855 500</i>	<i>n.d.</i>

(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISEE

1-2 Compte de transactions courantes

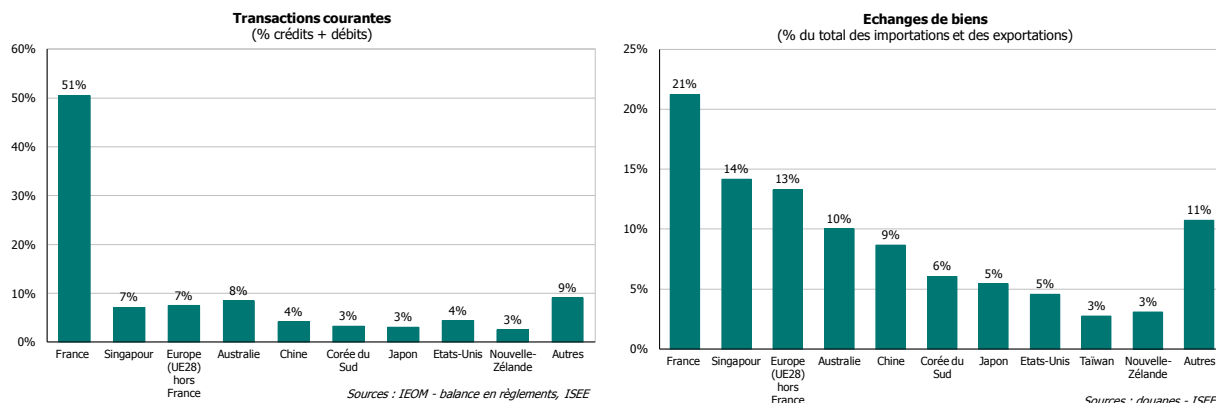
Le déficit du compte de transactions courantes s'établit à 156 milliards de F CFP en 2013. Il diminue de 17 milliards de F CFP par rapport au niveau record de 173 milliards de F CFP atteint l'année précédente. Cette amélioration résulte principalement de la hausse de 9 milliards de F CFP de la balance des revenus, combinée à une réduction de 7 milliards de F CFP du déficit des échanges de services. Le déficit de la balance commerciale est stable par rapport à 2012, à 166 milliards de F CFP. Les transferts courants se maintiennent également, avec un excédent qui s'établit à 59 milliards de F CFP.

Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes

En matière de ventilation géographique, les transactions courantes sont nettement plus concentrées que les échanges de biens, la Nouvelle-Calédonie s'appuyant sur des partenaires commerciaux diversifiés. La France métropolitaine, principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, représente la moitié de ses transactions courantes (51 %), et 21 % de ses échanges de biens en 2013. Elle est suivie par l'Australie (respectivement 8 % et 10 %), puis par le reste de l'Union européenne (7 % et 13 %).

La Nouvelle-Calédonie entretient également des échanges commerciaux soutenus avec les pays de la zone Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan concentrent au total 19 % des transactions courantes avec le territoire, et 37 % des échanges de biens. Cette structure évolue peu dans le temps et reste globalement très proche de celle décrite en 2012.

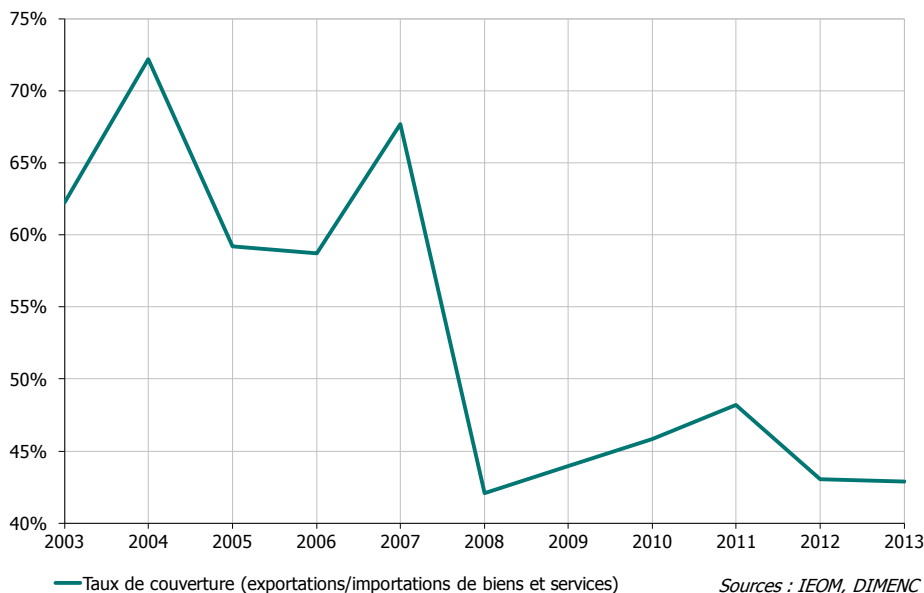
Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2013



1-2-1 Biens et services

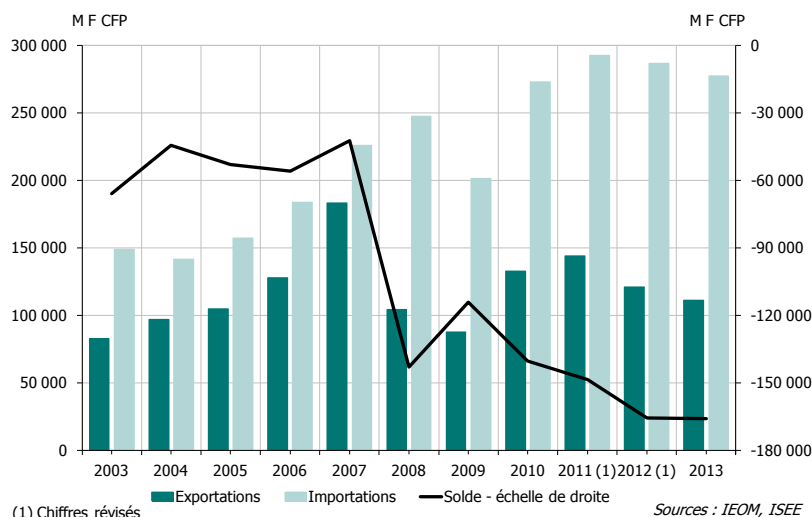
L'année 2013 est une nouvelle fois marquée par une diminution des échanges de biens, qui concerne aussi bien les importations que les exportations. Les échanges de services faiblissent également, principalement en raison d'une baisse des importations de services aux entreprises. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations se maintient à 43 % en 2013.

Graphique 4 Taux de couverture



1-2-1-1 Biens

Le déficit de la balance des biens de la Nouvelle-Calédonie s'est maintenu à un niveau élevé en 2013, à 166 milliards de F CFP. Cette stabilité par rapport à 2012 est le résultat d'un reflux parallèle des importations et des exportations. Les importations reculent ainsi pour la deuxième année consécutive (-3 %, après -2 % en 2012), principalement en raison de l'achèvement de la construction de l'usine de nickel du Nord, qui génèrait d'importants flux (importations de matériaux de construction et d'ensembles industriels). Elles se maintiennent cependant à un niveau bien supérieur à la moyenne décennale. Les exportations, composées à 88 % de produits miniers et métallurgiques, reculent de 8 % sur un an en valeur, suite notamment au repli significatif des cours du nickel.

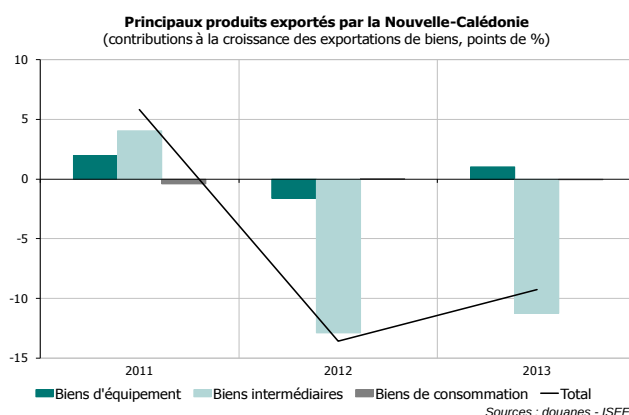
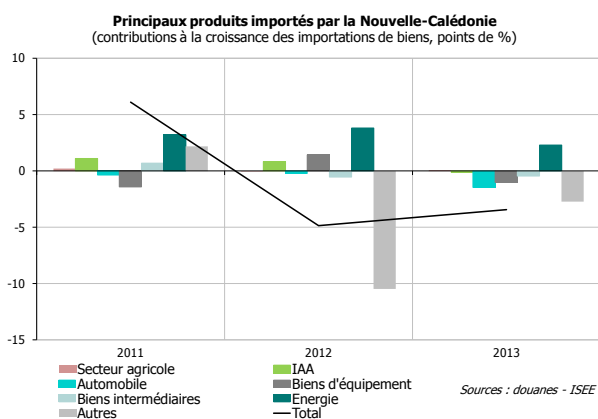
Graphique 5 Evolution des échanges de biens

La diminution des importations de biens (-10 milliards de F CFP sur un an) s'explique principalement par la finalisation du chantier de l'usine du Nord. Le poste « autres importations », qui comporte notamment les ensembles industriels, chute ainsi de moitié. Les entrées d'automobiles et de biens d'équipement s'affichent également en baisse, respectivement de 14 % et 6 %, conséquence d'une consommation en berne sur le territoire, et d'investissements moins soutenus.

A l'inverse, les importations de produits énergétiques continuent de progresser (+10 %). Elles représentent depuis 2012 le premier poste de dépense du territoire en matière d'importations. Après une hausse en 2012, due au renchérissement des produits énergétiques, celle intervenue en 2013 fait suite à l'augmentation des volumes de combustibles et huiles minérales destinés aux usines métallurgiques. Les importations de produits agricoles augmentent également de 6 % en valeur.

Parallèlement, les exportations calédoniennes chutent de 11 milliards de F CFP par rapport à 2012, selon les données douanières. Elles sont principalement impactées par la baisse en valeur des exportations de minerais et de produits métallurgiques, suite à la dépréciation du cours du nickel (-14 % en moyenne sur un an, selon le London Metal Exchange -LME-). Les ferronickels enregistrent la plus forte baisse annuelle, suivie par les mattes et minerais. A l'inverse, les exportations de NiO (Oxyde de Nickel) et de NHC (Nickel Hydroxyde Cake) progressent, soutenues par la montée en charge de l'usine du Sud.

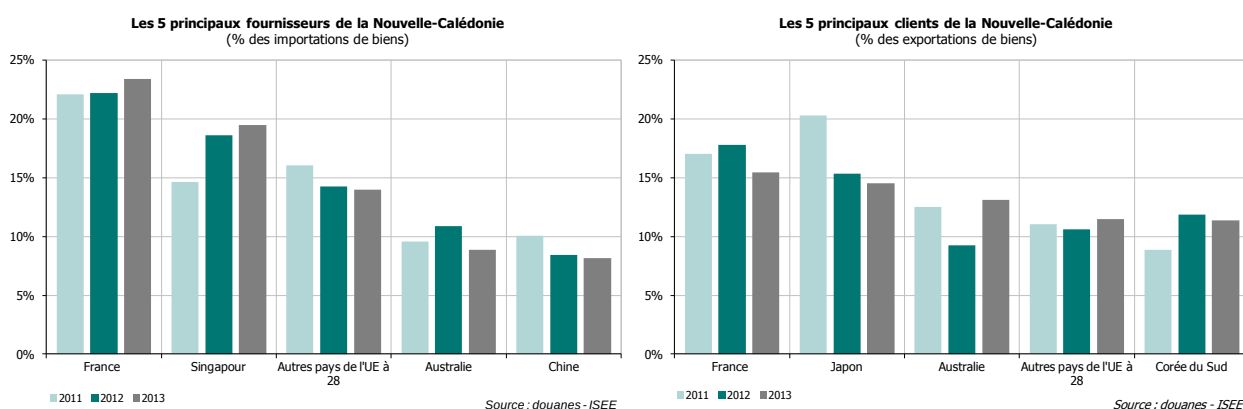
Loin derrière les produits du nickel, les exportations de crevettes (1 % du total des exportations), sont favorablement orientées (+14 %), sous l'effet notamment de la hausse du prix moyen de la tonne exportée.

Graphiques 6 et 7 Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations

La France conserve son rang de premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec 23 % du total des importations en valeur. Singapour, qui vend sur le territoire des hydrocarbures liquides, conforte sa place de deuxième fournisseur du territoire en captant plus de 19 % du total importé. Viennent ensuite l'ensemble des autres pays de l'Union européenne (14 %) et l'Australie et la Chine, qui sont respectivement à l'origine de 9 % et 8 % des importations calédoniennes.

En 2013, la France et le Japon conservent respectivement leur rang de premier et second client de la Nouvelle-Calédonie, avec respectivement 15,5 % et 14,5 % du total des exportations calédoniennes. Toutefois, les ventes vers ces deux pays diminuent fortement, la baisse étant plus prononcée pour la France (-21 %) que pour le Japon (-14 %). A l'inverse, les exportations vers l'Australie, principal débouché des produits métallurgiques de l'usine du Sud, augmentent de 29 % sur un an. Cette hausse place l'Australie comme troisième client du territoire en 2013. La part des exportations à destination des autres pays de l'Union Européenne (principalement l'Espagne, la Belgique et l'Italie) reste stable, à 11,5 %. Les exportations vers la Corée du Sud (11,4 % des exportations totales, sous forme essentiellement de minerais destinés à l'usine métallurgique de Gwangyang) se replient de 13 %. La Corée du Sud perd ainsi deux rangs au classement, et se place en cinquième position.

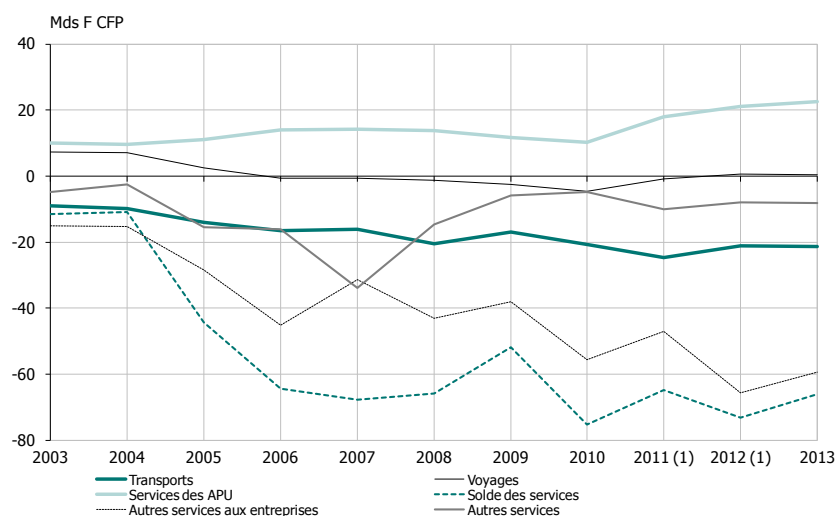
Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens



1-2-1-2 Services

Le déficit des échanges de services baisse en 2013, à 66 milliards de F CFP, après 73 milliards de F CFP l'année précédente. Cette réduction du déficit est principalement liée à la baisse des importations sur le poste « autres services aux entreprises », dont le solde déficitaire diminue de 6 milliards de F CFP en un an. Ce poste comprend notamment les services d'assistance technique, particulièrement sollicités dans le cadre de la construction et de la montée en charge des nouvelles usines métallurgiques, mais dont le niveau se contracte fortement avec la fin de la construction de l'usine du Nord. Le poste « autres services aux entreprises » couvre aussi les services de locations, dont les importations progressent en revanche, en lien avec l'accroissement du recours aux services de locations d'engins et machines dans le secteur minier.

Graphique 10 Evolution des principaux soldes des services

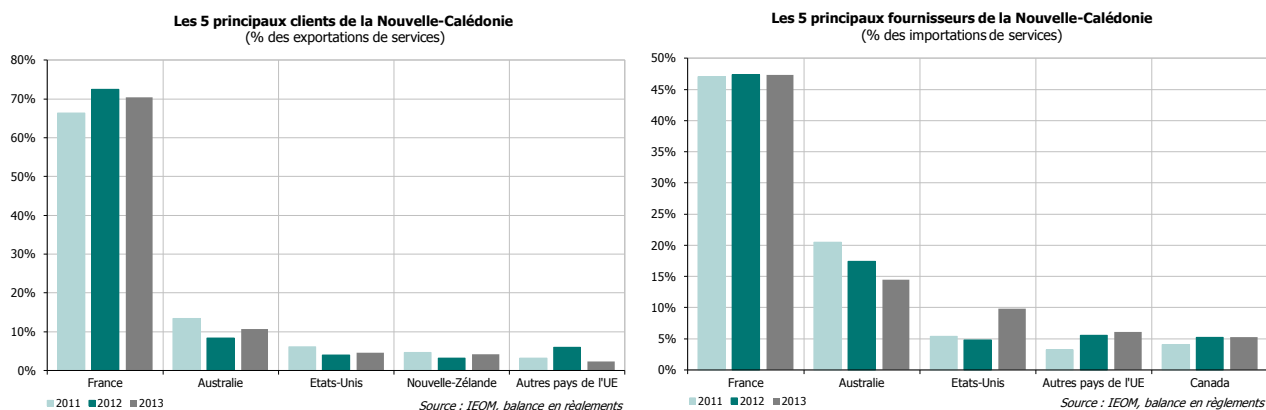


(1) Chiffres révisés

Source : IEOM, ISEE

La France reste le principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, avec 70 % des recettes (exportations) et 47 % des dépenses (importations). L'Australie représente 13 % des échanges totaux de services, qui comprennent principalement les voyages (en recettes) et les services liés à l'industrie minière (en dépenses).

Graphiques 11 et 12 Répartition géographique des échanges de services



• Les voyages

Alors qu'elle était structurellement déficitaire, la balance des « voyages » est équilibrée depuis 2012. Son solde s'établit à 0,3 milliard de F CFP en 2013, après 0,5 milliard de F CFP en 2012. Les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie diminuent de 2 %. La multiplication des escales de navires de croisière et l'accroissement de leurs capacités entraîne une forte progression de la dépense globale des croisiéristes (+29 % en 2013, après +21 % en 2012), qui ne suffit cependant pas à compenser la baisse des dépenses des touristes non-résidents. Parallèlement, la dépense globale des résidents ayant séjourné à l'étranger baisse très légèrement (-0,4 %).

• Les transports

Le déficit des services de transport se maintient à 21 milliards de F CFP en 2013. Les dépenses et recettes de transports sont restées toutes deux stables par rapport à l'année précédente. Selon le mode de transport, les évolutions divergent, mais restent mesurées.

Le déficit des transports maritimes atteint 16 milliards de F CFP en 2013, en légère baisse par rapport à 2012 (-4 % sur un an). Les recettes augmentent d'un milliard de F CFP, tirées par la hausse du trafic maritime extérieur (+1,8 %). Parallèlement, les dépenses progressent plus faiblement, de 0,5 milliard de F CFP. L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expédition hors du territoire, principalement de minerais et produits de l'industrie du nickel.

Le solde déficitaire des transports aériens se dégrade quant à lui légèrement, pour atteindre -5,8 milliards de F CFP en 2013, après -5 milliards l'année précédente. Les recettes (10,6 milliards de F CFP) se réduisent en raison d'une baisse des ventes de sièges à des passagers non résidents, alors que les dépenses restent stables, à 16,4 milliards de F CFP.

1-2-2 Revenus

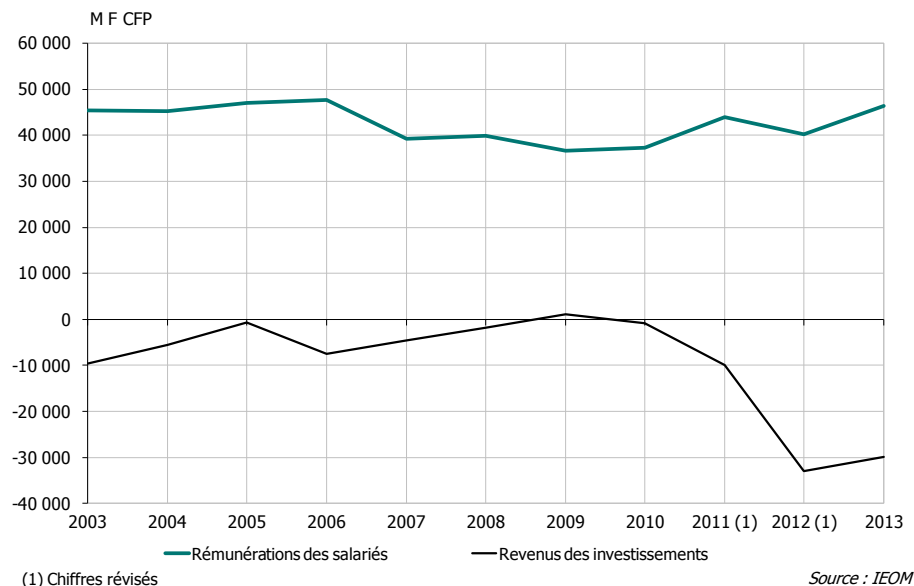
L'excédent des revenus progresse de 9 milliards de F CFP, pour atteindre 16 milliards de F CFP en 2013. Cette hausse du solde des revenus est principalement imputable à la diminution des revenus d'investissements directs distribués hors du territoire.

Le montant total des salaires versés par des employeurs non résidents à des salariés résidents progresse de 8,7 %, pour s'établir à 50 milliards de F CFP en 2013. Il retrouve ainsi un niveau similaire à celui de 2011, après avoir fortement baissé en 2012. Ces flux, qui représentent 15 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi-exclusivement de la France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques. Parallèlement, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents baissent fortement, pour s'établir à 3 milliards de F CFP en 2013, contre 5 milliards de F CFP en 2012. Avec la fin de la construction et la mise en production des nouvelles

usines de nickel, les métallurgistes ont fortement diminué leurs recours à des travailleurs non-résidents (qui concernaient pour l'essentiel des missions d'expertise, ou la réalisation de prestations techniques très spécifiques). Au total, le solde excédentaire des rémunérations des salariés progresse de 6 milliards de F CFP, pour s'établir à 46,3 milliards de F CFP.

Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent un solde déficitaire de 30 milliards de F CFP en 2013, après 33 milliards en 2012. Cette légère contraction du déficit s'explique par la baisse des revenus d'investissements directs distribués par des entreprises résidentes à des non-résidents.

Graphique 13 Évolution des soldes des revenus

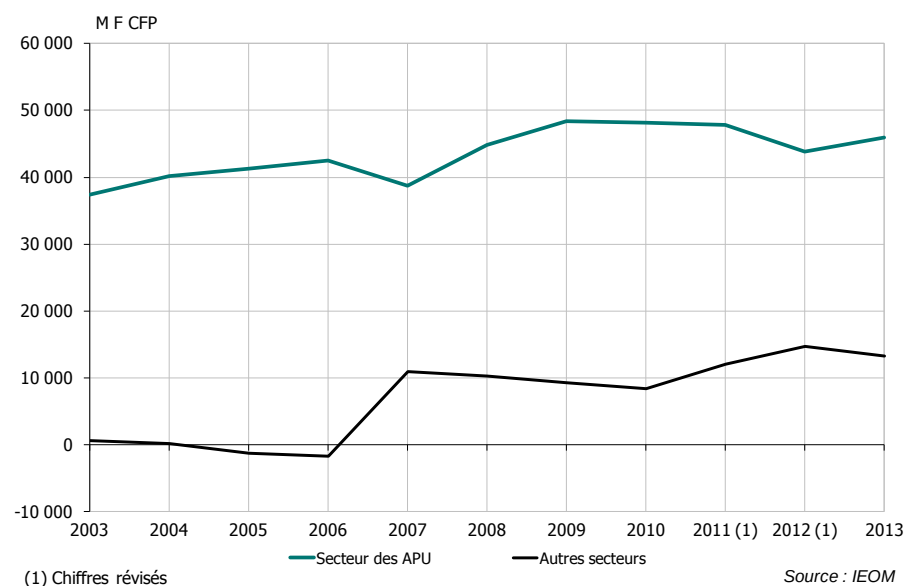


1-2-3 Transferts courants

En 2013, l'excédent des transferts courants s'établit à 59,2 milliards de F CFP, en légère augmentation sur un an (+0,7 milliard de F CFP).

Les transferts des administrations publiques métropolitaines, qui représentent 21 % des recettes du compte de transactions courantes, progressent fortement pour atteindre 67 milliards de F CFP en 2013. Elles retrouvent ainsi un niveau similaire à celui de 2011, après une baisse sensible en 2012, imputable notamment à la diminution des dépenses d'intervention de l'Etat, conséquence de la transition entre les deux générations de contrats de développement.

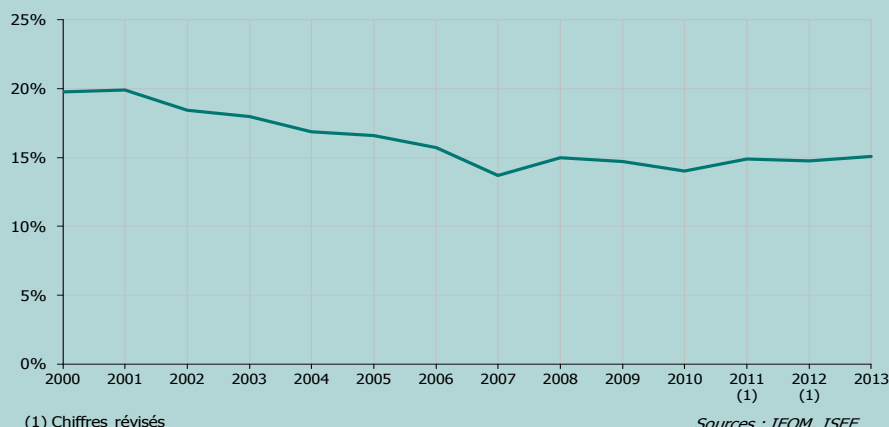
Graphique 14 Évolution des principaux soldes des transferts courants



Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie, composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires (y compris le salaire du personnel civil de l'armée, mais non compris celui des forces armées -cf. méthodologie p. 20-), de pensions, de dépenses d'équipement et de transferts aux collectivités publiques (contrats de développement compris), représentent 47 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils représentent environ 15 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie en 2012. Cette part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, s'est réduite progressivement jusqu'en 2007, et se maintient autour de 15 % depuis.

Graphique 15 Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie (en % du PIB)

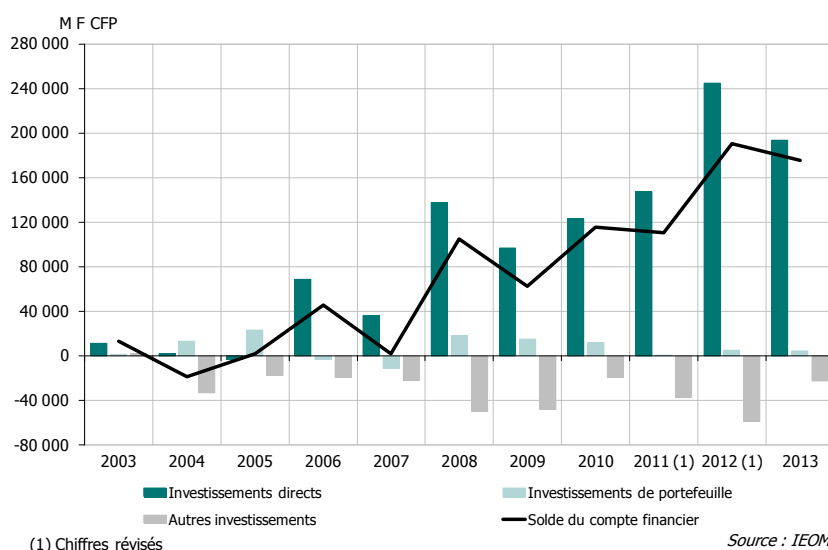


1-3 Compte financier

En 2013, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 175 milliards de F CFP, grâce à l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, liés à l'industrie minière.

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents relatives à des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent un solde excédentaire de 4,3 milliards de F CFP en 2013, après 4,8 milliards en 2012. Les résidents ont donc procédé cette année encore à des ventes nettes de titres émis par des non-résidents, c'est-à-dire que leurs cessions de titres sont supérieures à leurs achats.

Graphique 16 Evolution des soldes du compte financier (M F CFP)



1-3-1 Investissements directs

En 2013, les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 193 milliards de F CFP, après 244 milliards en 2012. Cette baisse est due à la réduction des investissements directs entrants.

Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2011 (1)	2012 (1)	2013	Var. 13/12
Soldes des IDE	147 431	244 485	193 440	-51 045
Solde IDE entrants (+) dont (2)	150 922	254 072	198 959	-55 113
Investissements immobiliers	2 800	3 662	1 628	-2 034
Solde IDE sortants (-) dont	-3 491	-9 587	-5 519	4 068
Capital social	-399	-2 752	-375	2 377
Investissements immobiliers	-5 287	-6 649	-5 238	1 411
Autres opérations	2 195	-186	93	279

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

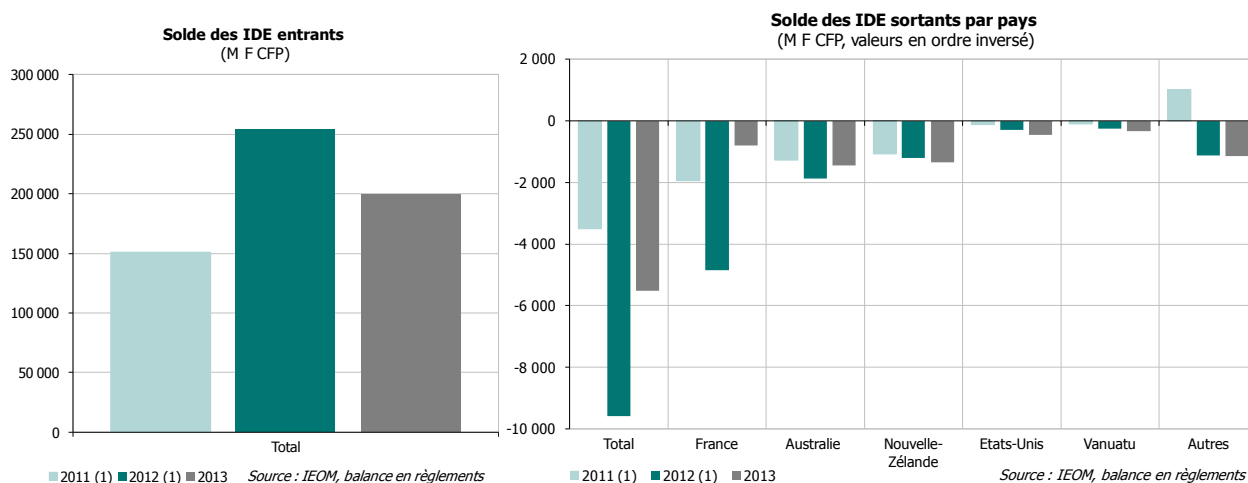
(2) La ventilation Capital social/Autres opérations ne peut être effectuée pour des raisons de secret statistique

Les investissements directs nets des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent l'ensemble des opérations financières entre maisons mères et filiales, s'inscrivent toujours à un niveau élevé mais reculent de 55 milliards de F CFP en 2013, pour s'établir à 199 milliards de F CFP. Cette contraction s'explique par des besoins de financement des projets métallurgiques moins importants qu'auparavant, notamment en liaison avec la montée en production des usines du Nord et du Sud. Ces investissements directs (nets) entrants en Nouvelle-Calédonie sont, en majorité, répartis géographiquement entre la Suisse, la France, le Canada et le Japon.

Après 3,7 milliards de F CFP en 2012, la part des investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie diminue en 2013, pour s'établir à 1,6 milliard de F CFP, tirée par la baisse des achats des investisseurs métropolitains. Ces derniers représentent 92 % des achats immobiliers effectués par des clients non-résidents.

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à 5,5 milliards de F CFP, après 9,6 milliards de F CFP en 2012. Les achats immobiliers des Calédoniens à l'étranger sont en légère diminution, à 5,2 milliards de F CFP, essentiellement en raison d'une baisse des achats en métropole. Les achats immobiliers, hors France, restent bien orientés (+11% sur un an). Les investissements immobiliers des Calédoniens à l'extérieur sont réalisés principalement en France (30 % des achats), puis en Australie (22 %) et en Nouvelle-Zélande (19 %).

Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



1-3-2 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

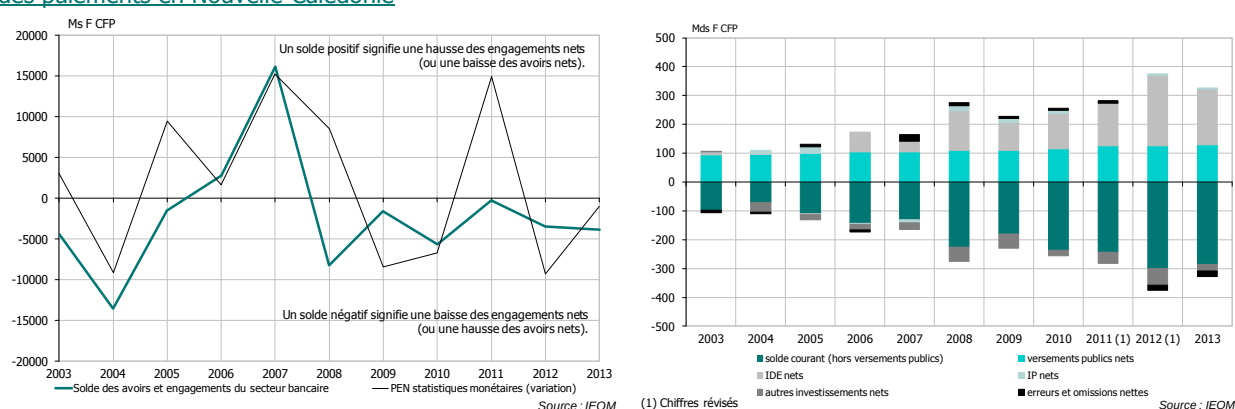
Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent en 2013 des sorties nettes de 23 milliards de F CFP, après 59 milliards de F CFP en 2012.

En 2013, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie ont diminué de 18 milliards de F CFP, tandis que leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur ont diminué de 22 milliards de F CFP.

Ces évolutions font donc apparaître une augmentation de 3,9 milliards de F CFP de la position dépôts-crédits extérieure nette¹ des établissements de crédit (soit -3,9 milliards selon la convention de signe de la balance des paiements).

La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») a augmenté de 12 milliards de F CFP (hors effets de change), compte tenu de l'augmentation de leurs avoirs à l'extérieur du territoire.

Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie



Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Plusieurs révisions ont été apportées aux données de la balance des paiements sur les années 2011 et 2012 de la Nouvelle-Calédonie.

Des révisions concernant les données de l'État ont impacté les postes des services des administrations publiques et des rémunérations des salariés. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'État ont notamment été reclassées dans le poste des services des administrations publiques. Les rémunérations des fonctionnaires ont été enregistrées selon une nouvelle méthodologie et leur estimation améliorée.

Certaines opérations relatives au secteur minier ont été corrigées sur la ligne « autres services aux entreprises ».

Enfin, la prise en compte des investissements directs a été corrigée pour l'année 2012, car des opérations de résidents à résidents avaient été comptabilisées à tort.

Tableau 3 Principales révisions des données 2011 et 2012 (soldes)

En millions de F CFP	Données 2011			Données 2012		
	Rapport annuel 2012	Rapport annuel 2013	Ecart	Rapport annuel 2012	Rapport annuel 2013	Ecart
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-126 432	-119 459	6 972	-175 396	-172 938	2 458
SERVICES	-65 427	-64 700	727	-76 637	-73 149	3 489
Autres services aux entreprises	-45 281	-47 041	-1 760	-63 132	-65 601	-2 470
Services des administrations publiques	14 426	17 914	3 487	14 915	21 106	6 191
REVENUS	28 697	33 910	5 212	3 074	7 354	4 280
Rémunération des salariés	37 964	43 891	5 927	36 081	40 288	4 206
COMPTE FINANCIER	116 678	110 489	-6 189	193 544	190 433	-3 111
Investissements directs	148 221	147 431	-789	221 892	244 485	22 593
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-3 514	-3 491	23	-16 258	-9 587	6 671
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	151 735	150 922	-812	238 150	254 072	15 923
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	9 245	8 461	-784	-18 792	-18 140	653

Source : IEOM

¹ La position extérieure nette bancaire « débitrice », calculée d'après les statistiques monétaires et non équivalente à celle mesurée en balance des paiements en raison de différences de périmètre, diminue de 1 milliard de F CFP en 2013.

2

LES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2011 (1)	2012 (1)	2013	2011 (1)	2012 (1)	2013	2011 (1)	2012 (1)	2013 (1)
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	348 792	322 887	321 161	468 252	495 825	477 317	-119 459	-172 938	-156 156
BIENS	144 181	121 180	111 320	292 759	286 828	277 157	-148 579	-165 648	-165 837
Marchandises générales	139 562	120 893	111 053	291 211	285 818	275 781	-151 649	-164 926	-164 728
données douanières	140 183	121 557	111 464	299 728	286 284	276 362	-159 544	-164 727	-164 899
corrections	-621	-665	-411	-8 516	-466	-582	7 895	-199	171
Avitaillement	4 556	287	264	1 536	967	1 274	3 020	-680	-1 010
Travail à façon et réparations	63	0	2	13	42	102	51	-42	-100
SERVICES	54 183	59 200	62 835	118 883	132 349	128 784	-64 700	-73 149	-65 949
Transports	12 093	14 265	14 562	36 757	35 467	35 938	-24 664	-21 201	-21 376
maritimes	1 925	2 877	3 910	21 349	19 038	19 489	-19 424	-16 160	-15 579
aériens	10 168	11 388	10 652	15 408	16 429	16 449	-5 240	-5 041	-5 797
Voyages	14 225	15 349	15 095	15 114	14 813	14 753	-889	536	342
Services de communication	16	458	846	777	776	1 065	-761	-318	-219
Services de construction	1 657	540	741	3 384	778	295	-1 727	-239	446
Services d'assurances	119	178	96	5 787	4 902	5 016	-5 668	-4 723	-4 920
Services financiers	391	707	1 226	129	233	394	262	474	832
Services d'informatique et d'information	64	161	131	1 375	1 046	998	-1 311	-885	-867
Redevances et droits de licence	51	53	40	120	216	162	-69	-163	-121
Autres services aux entreprises	7 384	6 205	7 295	54 425	71 806	66 665	-47 041	-65 601	-59 370
Négoce international	1 634	2 041	1 758	1 198	806	1 076	436	1 236	682
Autres services commerciaux	2 344	1 335	1 273	4 155	5 025	4 999	-1 811	-3 690	-3 726
Locations	52	78	145	3 339	6 571	11 699	-3 287	-6 493	-11 554
Services divers aux entreprises	3 355	2 750	4 119	45 734	59 405	48 891	-42 379	-56 655	-44 772
Services personnels, culturels et récréatifs	225	136	229	971	2 269	3 450	-747	-2 133	-3 221
Services audiovisuels et annexes	35	13	13	358	583	661	-323	-570	-648
Autres services personnels	190	123	216	614	1 686	2 789	-424	-1 563	-2 573
Services des administrations publiques	17 958	21 148	22 573	45	42	49	17 914	21 106	22 524
REVENUS	60 203	58 084	59 420	26 294	50 730	43 022	33 910	7 354	16 399
Rémunération des salariés	50 503	45 742	49 701	6 612	5 454	3 379	43 891	40 288	46 322
Revenus des investissements	9 701	12 342	9 719	19 682	45 276	39 643	-9 981	-32 934	-29 923
investissements directs	741	2 150	985	8 864	36 712	28 100	-8 123	-34 562	-27 114
investissements de portefeuille	4 410	5 198	3 552	1 337	999	3 442	3 073	4 199	110
Autres	4 550	4 995	5 182	9 481	7 566	8 101	-4 931	-2 571	-2 919
TRANSFERTS COURANTS	90 225	84 424	87 586	30 315	25 918	28 354	59 910	58 505	59 232
Secteur des administrations publiques	66 204	61 663	66 564	18 412	17 865	20 626	47 792	43 798	45 938
Autres secteurs	24 021	22 761	21 023	11 903	8 053	7 728	12 118	14 708	13 294
envois de fonds des travailleurs	508	501	405	889	856	687	-381	-355	-282
autres transferts	23 513	22 260	20 617	11 014	7 197	7 041	12 499	15 063	13 576
COMPTE DE CAPITAL	983	1 186	1 373	473	542	634	509	645	739
Transferts en capital	983	1 186	1 373	473	542	634	509	645	739

(1) Chiffres révisés en 2013

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2011 (1)	2012 (1)	2013
COMPTE FINANCIER	110 489	190 433	175 063
Investissements directs	147 431	244 485	193 440
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-3 491	-9 587	-5 519
Capital social	-5 686	-9 401	-5 613
Autres opérations	2 195	-186	93
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	150 922	254 072	198 959
Investissements de portefeuille	647	4 811	4 319
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	647	4 811	4 319
Emissions	-1 944	-387	-655
Négociations	-15 897	-3 295	-9 357
Remboursements	18 488	8 493	14 332
Autres Investissements	-37 589	-58 863	-22 695
Avoirs	-46 943	-91 988	-2 602
Prêts	-46 943	-91 742	2 398
IEOM	963	-33 611	-2 438
Secteur bancaire	-9 061	-31 399	18 528
Autres secteurs	-38 846	-26 731	-13 691
Autres avoirs	0	-246	-5 000
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	0	-246	-5 000
Engagements	9 355	33 125	-20 094
Prêts	9 355	36 462	-15 094
Administrations publiques	-172	6 669	5 864
Secteur bancaire	8 802	27 945	-22 384
Autres secteurs	724	1 848	1 426
Autres engagements	0	-3 337	-5 000
Administrations publiques	0	0	0
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	8 461	-18 140	-19 646
TOTAL GENERAL	0	0	0

(1) Chiffres révisés en 2013

Source : IEOM

Tableau 5 Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2011 (1)	2012 (1)	2013	2011 (1)	2012 (1)	2013
COMPTE FINANCIER	715,2	794,1	640,4	604,7	603,7	465,3
Investissements directs	348,5	405,5	214,6	201,1	161,0	21,1
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	3,2	1,2	2,5	6,7	10,8	8,1
Capital social	0,8	1,2	2,3	6,5	10,6	8,0
Autres opérations	2,4	0,0	0,2	0,2	0,2	0,1
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	345,3	404,3	212,0	194,3	150,3	13,1
Capital social	3,4	201,7	-5,6	0,4	0,8	2,0
Autres opérations	341,9	202,6	217,6	194,0	149,4	11,0

(1) Chiffres révisés en 2013

Source : IEOM

Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Total (CAF/FAB) dont	142,3	123,0	111,6	316,7	301,4	290,9	-174,4	-178,3	-179,4
Secteur agricole	0,7	0,7	0,6	4,0	3,9	4,2	-3,4	-3,2	-3,6
IAA	1,5	1,6	1,8	33,7	36,4	36,0	-32,2	-34,8	-34,2
Biens de consommation	0,4	0,4	0,4	34,1	34,9	34,5	-33,7	-34,5	-34,1
Automobile	0,3	0,7	0,8	31,2	30,5	26,2	-30,9	-29,9	-25,4
Biens d'équipement	3,8	1,5	2,8	43,7	48,3	45,3	-39,9	-46,8	-42,5
Biens intermédiaires*	134,6	116,3	102,4	63,5	61,8	60,5	71,1	54,5	41,9
Energie	0,0	0,0	0,0	57,1	69,3	76,3	-57,1	-69,3	-76,3
Autres	0,9	1,8	2,8	49,3	16,1	8,0	-48,3	-14,4	-5,2

* dont minéral de nickel, ferro-nickels, mattes

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
France	17,0%	17,8%	15,5%	22,1%	22,2%	23,4%
Singapour	0,0%	0,0%	0,2%	14,6%	18,6%	19,5%
Autres pays de l'Union européenne à 27	11,1%	10,6%	11,5%	16,1%	14,3%	14,0%
Australie	12,5%	9,2%	13,1%	9,6%	10,9%	8,9%
Chine	6,2%	10,3%	10,1%	10,0%	8,4%	8,1%
Etats-Unis	4,5%	4,7%	5,1%	4,5%	4,0%	4,4%
Nouvelle-Zélande	0,7%	0,3%	0,2%	4,2%	4,4%	4,2%
Corée du Sud	8,9%	11,8%	11,4%	3,5%	3,9%	4,0%
Japon	20,3%	15,3%	14,5%	2,0%	1,9%	2,0%
Taiwan	11,6%	11,6%	8,7%	0,4%	0,4%	0,5%
Autres	7,2%	8,3%	9,9%	13,1%	10,9%	11,1%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont	85 293	78 098	95 932	160 280	156 707	158 241
France	66%	72%	70%	47%	47%	47%
Australie	13%	8%	11%	21%	17%	14%
Autres pays de l'Union européenne à 28	3%	6%	2%	3%	6%	6%
Etats-Unis	6%	4%	5%	5%	5%	10%
Nouvelle-Zélande	5%	3%	4%	4%	3%	4%
Japon	3%	2%	2%	2%	2%	2%
Singapour	0,4%	2,4%	0,0%	3%	3%	0%
Canada	0%	0,3%	0,8%	4%	5%	5%
Autres	3%	1%	5%	12%	12%	11%

Source : IEOM

Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers

**Investissements immobiliers
de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2013**

En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (débits) dont	7 519	100
Pays de l'Union européenne à 28	2 702	36
dont France	2 278	30
Australie	1 652	22
Nouvelle-Zélande	1 401	19
Asie	651	9
Amérique du nord	598	8
Autres pays	516	7
Ventes (crédits) dont	2 281	100
Pays de l'Union européenne à 28	1 817	80
dont France	1 602	70
Australie	262	11
Nouvelle-Zélande	66	3
Autres pays	136	6

Source : IEOM, balance en règlements

**Investissements immobiliers
de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2013**

En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (crédits) dont	1 782	100
Pays de l'Union européenne à 28	1 648	92
dont France	1 648	92
Autres pays	135	8
Ventes (débits) dont	155	100
Pays de l'Union européenne à 28	60	39
dont France	60	39
Autres pays	95	61

Source : IEOM, balance en règlements

3

LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

3-1 Principes généraux de la balance des paiements

3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est publiée annuellement. Les révisions annuelles peuvent porter sur les deux années précédentes.

3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

3-2 Concepts et définitions clés

3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3-3 Sources statistiques

3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes¹.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

3-3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (BAFI²)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

¹ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

² Appel à être intégré dans le reporting SURFI (Système Unifié de Rapport Financier).

3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

3-4-1 Le compte de transactions courantes

3-4-1-1 Les biens

• Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

• L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

3-4-1-2 Les services

• Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

• Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

• Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

• Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice-versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

• Les services financiers

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

• Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

• Les services personnels, culturels et récréatifs

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

• Les services des administrations publiques

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

• La rubrique « voyages »

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les

subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

3-4-2 Le compte financier

• Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

• Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

• Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établit à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr.

Directeur de la publication : Nicolas de Sèze
Responsable de la rédaction : Charles Apanon
Editeur : IEOM
Dépôt légal : décembre 2014 - ISSN 1761-7561

